

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 26 septembre 2019, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

Hôpital Anna-Laberge, 200, boulevard Brisebois, Châteauguay, Salle C

Présences :	Joannie Bergeron	Éducatrice spécialisée, DPSMD
	Caroline Boudreault	Vice-présidente, hygiéniste dentaire, DPJASP
	Céleste Côté	APPR, DSMREU
	Stéphane Dubuc	Directeur, DSMREU
	Mélissa Leduc	Trésorière, ergothérapeute, DSMREU
	Pascale Maillette	APPR, DSMREU
	Andréanne Moreau	Ergothérapeute, DPD
	Yves Masse	Président-directeur général
Invité(s) :	Isabelle Laperrière	Adjointe au directeur – Prévention et contrôle des infections, DSIEU
	Christelle Robert	Conseillère cadre au développement des outils cliniques, DSIEU
	Catherine St-Jean	APPR, DSMREU
	Maud Carrier	Chef de la coordination des activités cliniques, DSIEU

1. Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 13 h 05. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 8.1 :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 3.1. Dépôt du procès-verbal adopté de la rencontre du 6 juin 2019
 - 3.2. Suivis découlant de la rencontre du 6 juin 2019
 - 3.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)

4. Présentation des dossiers avec invités
 - 4.1. Hygiène des mains : Présentation de la campagne régionale
 - 4.2. Transfert de l'information aux points de transition des soins
 - 4.3. Politique et procédure sur l'identification des usagers
 - 4.4. Procédure de réanimation cardiorespiratoire
 - PRO-10120 Réanimation cardiorespiratoire chez l'adulte de 14 ans et plus (code bleu) et chez l'enfant de 31 jours à 13 ans (code rose) en milieu hospitalier et ses annexes
 - PRO-10150 Réanimation cardiorespiratoire chez le nouveau-né de 0 à 30 jours (code rose néonatal) en milieu hospitalier et ses annexes
 - PRO-10114 Réanimation cardiorespiratoire chez l'adulte de 14 ans et plus (code bleu), chez l'enfant de 31 jours à 13 ans (code rose) et chez le nouveau-né de 0 à 30 jours (code rose néonatal) en CLSC et ses annexes
5. Points statutaires
 - 5.1. Mot du président-directeur général
 - 5.2. Mot du directeur de la DSMREU
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.3. Demande au CM
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.4. Comité de pairs
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.5. Comité de communication
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.6. Comité de maintien des compétences
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.7. Comité de gestion des risques
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.8. Comité de prévention des infections
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.9. Budget
 - 5.10. Bons coups des membres
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
6. Points de décision / d'orientation
 - 6.1. Répartition des responsabilités au CECM (identification des officiers : présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière)
 - 6.2. Stratégie de cooptation pour compléter l'exécutif
 - 6.3. Priorités 2019-2020
 - 6.4. Forum des Associations de conseils professionnels en santé et services sociaux
7. Dépôt de documents
 - 7.1. Lettre réponse à la demande d'avis en dépendance
 - 7.2. Politique et procédure visant la reconnaissance du statut de chercheur et l'octroi de privilèges de recherche ou de champs de pratique révisés en recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest
8. Affaires nouvelles
 - 8.1. Demande de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec
9. Date de la prochaine rencontre
10. Clôture de la séance

3. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
3.1. Dépôt du procès-verbal adopté de la rencontre du 6 juin 2019	
Le procès-verbal adopté de la rencontre du 6 juin 2019 est déposé. L'adoption s'est faite par voie électronique le 9 août 2019.	
3.2. Suivis découlant de la rencontre du 6 juin 2019	
- POINT 4.2, page 3, 2^e énumération : Après discussion lors de la séance de travail, il a été déterminé que Céleste Côté sera la personne attitrée au comité de gestion des risques. - POINT 5.4, page 6 : Aucune rencontre téléphonique avec le comité de pairs n'a eu lieu à ce jour. Suite à une discussion avec le directeur des services professionnels et le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, divers enjeux complexes ont été soulevés. <u>Stéphane Dubuc tiendra les membres du comité exécutif informé des développements à venir.</u> Le comité de pairs peut poursuivre ses travaux sur l'officialisation de la procédure élaborée. - POINT 5.5, page 6 : L'assemblée générale annuelle s'est bien déroulée. Nous avons eu quorum, ce qui démontre que les efforts mis en place ont été fructueux. <u>Il est proposé de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité exécutif afin de faire un bilan de l'AGA 2019 et de discuter de la préparation de l'AGA 2020.</u> - POINT 6.1, page 8 : Suivant les commentaires émis lors de la rencontre du 6 juin dernier, le Guide du nouvel élu a été retravaillé. Le document sera révisé par Céleste Côté et Pamela Déry au mois d'octobre. - POINT 6.3, page 8 : Nancie Poulin a transmis des informations aux membres du comité exécutif dont la réponse est brève. <u>Il est proposé de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité exécutif afin d'en discuter plus longuement.</u> - POINT 8.1, page 9 : Les modifications demandées au calendrier ont été effectuées et transmises aux membres du comité exécutif. Toutefois, il est demandé de déplacer la rencontre prévue le 21 novembre prochain au mois de décembre. Les membres proposent les dates suivantes : 2, 4, 5, 12 ou 13 décembre. <u>Pamela Déry validera la disponibilité de M. Masse et Stéphane Dubuc à l'une de ces dates et transmettra l'invitation modifiée aux membres du comité exécutif.</u> - POINT 9.1, page 9 : La recommandation du CECM au conseil d'administration concernant l'offre de service pour la clientèle nécessitant un niveau de soins 3.7 D a été transmise au comité de soins et services à la clientèle le 28 août 2019 en vue d'être déposée au conseil d'administration.	ACTION : Inscrire le suivi du comité de pairs en physiothérapie à la grille de suivis ACTION : Ajout du point au prochain ordre du jour du CECM SUIVI : Céleste Côté & Pamela Déry ACTION : Ajout du point au prochain ordre du jour du CECM SUIVI : Pamela Déry
3.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)	
- Arborescence du répertoire sur le N:\ : Les dossiers dans le répertoire commun ainsi qu'un aide-mémoire ont été créés. Il reste encore des ajustements à faire et des documents à transférer. <u>Pamela Déry, Pascale Maillette et Mélissa Leduc poursuivent donc les travaux.</u> - Création d'une lettre type soulignant les bons coups des membres : La lettre type est en cours de rédaction. Elle sera prête pour la révision au mois d'octobre. <u>Il est demandé de modifier l'état du sujet à la grille de suivis.</u>	SUIVI : Pamela Déry, Pascale Maillette & Mélissa Leduc ACTION : Modifier l'état du sujet à la grille de suivis

- Création d'une lettre type d'accueil des nouveaux membres : La lettre type n'a pas, à ce jour, été révisée. <u>Une rencontre entre Céleste Côté et Pamela Déry aura lieu en octobre afin de travailler sur celle-ci et de la finaliser.</u> - Présentation du cadre de référence sur l'encadrement professionnel : Il avait été discuté de recevoir l'équipe de Louise Harvey, conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique de la DSMREU, pour la présentation du cadre de référence sur l'encadrement professionnel. <u>Il est demandé de mettre ce sujet à la grille de suivis.</u>	SUIVI : Pamela Déry & Céleste Côté ACTION : Ajout de la présentation du cadre de référence à la grille de suivis
--	--

4. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
4.1. Hygiène des mains : Présentation de la campagne régionale	
Les membres du comité exécutif reçoivent madame Isabelle Laperrière, adjointe au directeur à la Prévention et contrôle des infections de la DSIEU afin de leur présenter les trois phases de la campagne régionale portant sur l'hygiène des mains élaborée par les membres d'un comité de travail. <u>Mise en contexte de la campagne régionale sur l'hygiène des mains</u> : Au printemps 2017, la Table régionale de prévention des infections nosocomiales de la Montérégie a donné le mandat à un comité composé de gestionnaires et professionnels des trois CISSS de développer une campagne régionale concernant l'hygiène des mains. Malgré plusieurs campagnes d'envergure tenues au cours des 10 dernières années, l'enjeu de pérennité de l'adhésion à l'hygiène des mains par les travailleurs de la santé demeure toujours entier. À l'issue d'un partage d'expériences vécues, les membres du comité de travail ont choisi de faire les choses différemment en misant sur une campagne consultative qui évoluera sur une période de trois ans. Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à madame Isabelle Laperrière.	
4.2. Transfert de l'information aux points de transition des soins	
Suite à la réception et la lecture du Plan d'action sur le transfert de l'information aux points de transition des soins et des documents connexes, les membres du comité exécutif reçoivent mesdames Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques de la DSIEU et Catherine St-Jean, agente de planification, programmation et recherche de la DSMREU. <u>Mise en contexte du transfert de l'information aux points de transition des soins</u> : Le transfert de l'information aux points de transition des soins est une pratique organisationnelle requise (POR) par Agrément Canada et constitue un objectif prioritaire organisationnel (2019-2020). Cette POR doit être implantée et appliquée dans nos milieux en vue d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et des services. Le transfert d'information consiste à transférer de manière temporaire ou permanente la responsabilité de la totalité ou d'une partie des aspects de soins d'un usager ou d'un groupe d'usagers. Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à mesdames Christelle Robert et Catherine St-Jean.	
4.3. Politique et procédure sur l'identification des usagers	
Suite à la réception et la lecture de la Politique et de la Procédure sur l'identification des usagers, les membres du comité exécutif reçoivent madame Catherine St-Jean, agente de planification, programmation et recherche de la DSMREU.	

<u>Mise en contexte de la politique et la procédure sur l'identification des usagers</u> : Accordant une grande importance à la sécurité des usagers et à la prestation sécuritaire des soins et services dans un contexte de respect de l'utilisateur et de sa famille, et adhérant à la pratique organisationnelle requise (POR) d'Agrément Canada, le CISSS de la Montérégie-Ouest considérait primordial d'élaborer une politique et une procédure permettant d'encadrer l'identification des usagers en regard de toutes les activités qui les concernent. Ainsi, afin d'éviter les incidents préjudiciables, il est demandé à tous les intervenants d'utiliser au moins deux des identificateurs uniques à la personne permettant de confirmer que l'utilisateur reçoit le soin ou le service qui lui est destiné. Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à madame Catherine St-Jean.	
4.4. Procédure de réanimation cardiorespiratoire	
Suite à la réception et la lecture de trois procédures portant sur la réanimation cardiorespiratoire et leurs annexes, les membres du comité exécutif reçoivent madame Maud Carrier, chef de la coordination des activités de la DSIEU. La demande de rédaction de ses procédures provient d'événements sentinelles survenus lors de code et d'une nécessité d'harmoniser les procédures de réponse aux codes CISSSMO. Ainsi, elles permettront de faciliter le mouvement de personnel et d'éviter les événements indésirables lors de code bleu ou rose. La réanimation cardiorespiratoire consiste en une intervention d'urgence qui nécessite des actions rapides, efficaces et coordonnées de la part de l'ensemble des intervenants. L'efficacité de la RCR représente un facteur déterminant dans la survie des personnes en arrêt cardiorespiratoire. Ainsi, chaque procédure vient préciser les modalités d'intervention relatives à toute réanimation chez toutes les catégories d'utilisateurs, soit chez un usager âgé de 0 à 30 jours ou de 31 jours et plus dans les secteurs hospitaliers et dans les CLSC du CISSS de la Montérégie-Ouest. Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à madame Maud Carrier.	
5. Points statutaires	ACTION / SUIVI
5.1. Mot du président-directeur général	
<u>Départ de la PDGA</u> : Madame Céline Rouleau, présidente-directrice générale du CISSS de la Montérégie-Ouest quittera pour la retraite le 27 septembre prochain. Le processus de dotation du poste de président(e)-directeur(trice) général(e) est en cours. L'annonce sera faite par le MSSS dès que le processus sera terminé. <u>Avis de nomination</u> : Un nouveau poste de directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée a été ajouté à l'arborescence du CISSS de la Montérégie-Ouest. Ce poste a été obtenu par monsieur Philippe Besombes. Ce dernier sera responsable de la DSMREU, la DSIEU et la DSPEM. Actuellement, monsieur Besombes couvre aussi le poste de directeur de la DSIEU. L'affiche de poste a été lancée. L'arrivée d'un nouveau DGA Santé physique ne change rien à la présence du PDG dans les conseils professionnels. Toutefois, en cas de non-disponibilité du PDG à une rencontre, cela donne une ressource de plus à titre de substitut. <u>Objectifs organisationnels</u> : Les objectifs prioritaires pour l'année 2019-2020 ont été adoptés au début de l'été. Nous sommes en continuité avec la dernière année. Les objectifs ont donc été élaborés selon les six axes que nous appelons les axes du Vrai Nord (prévention/saines habitudes de vie, continuité, potentiel humain, accessibilité, qualité/sécurité, gestion efficiente des ressources).	

<u>Enjeu de ressources humaines</u> : Nous vivons actuellement une pénurie de main-d'œuvre. Plusieurs efforts sont déployés pour recruter. En termes d'investissement global, l'établissement ouvre plus de 300 postes. La création de nouveaux postes offre la possibilité pour les employés de mouvoir à l'intérieur de l'organisation pour diverses raisons : meilleur horaire de travail, meilleures conditions, etc. Cela apportera un nombre important de mouvements de personnel dans les prochains mois. Suite aux lettres d'entente émises avec les syndicats, nous avons la possibilité d'ouvrir des postes à temps complet et de tenter de combler les équipes par surstructure. Le concept de surstructure sera ouvert du côté de certains titres d'emploi représentés par le CECM et en fonction des besoins et particularités de chaque service. <u>Transfert de l'Estrie</u> : En juillet dernier, nous avons reçu une lettre du MSSS nous demandant de mettre en place les démarches visant au transfert des services régionaux de 2^e ligne en dépendance et en déficience (DP, DI et TSA) (RLS Pommeraie et RLS Haute-Yamaska) au CIUSSS et l'Estrie – CHUS. Le transfert devra être fait en gardant une préoccupation clientèle pour ne pas priver celle-ci de services. L'identification d'une date sera requise afin d'actualiser le transfert. <u>Guichet d'accès aux médecins de famille (GAMEF)</u> : Il y a 2 ans, nous avons eu une réduction des listes d'attente pour un médecin de famille, de sorte que nous sommes passés de 69 % à 79 % de la population prise en charge par un médecin de famille. Par contre, il y a eu un relâchement des efforts en 2018. Le MSSS a donc fait un rappel et demandé de faire de la promotion pour reprendre les initiatives déployées dans le passé pour améliorer l'accès à un médecin de famille à la population. L'objectif est d'atteindre 85 % de prise en charge de la population. Actuellement, nous vivons un enjeu au niveau de la capacité des médecins. Nous focaliserons donc sur les demandes de niveau de priorité A, B et C et travaillerons sur notre structure afin de desservir une plus grande clientèle.	
5.2. Mot du directeur de la DSMREU	
Ce point reporté à la prochaine rencontre.	
5.3. Demandes au CM	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.4. Comité de pairs	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.5. Comité de communication	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.6. Comité de maintien des compétences professionnelles	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.7. Comité de gestion des risques	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.8. Comité stratégique de prévention des infections	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	

5.9. Budget	
À la période 5, se terminant le 17 août 2019, il reste un solde de 30 897 \$ au compte du conseil multidisciplinaire. L'état budgétaire est similaire à l'an dernier.	
5.10. Bons coups des membres	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	

6. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI

6.1. Répartition des responsabilités au CECM (identification des officiers : présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière)	
Considérant l'arrivée et le départ de membres du CM sur le comité exécutif, les membres du CECM actuels doivent procéder à l'identification des officiers suivants : présidente, vice-présidente, secrétaire et trésorière. <u>Mise en candidature au poste de présidente</u> • Pascale Maillette propose Céleste Côté • Pascale Maillette propose Caroline Boudreault • Caroline Boudreault propose Mélissa Leduc Caroline Boudreault et Mélissa Leduc refusent leur candidature. Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Céleste Côté est élue par acclamation au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. <u>Nomination de la présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire</u> Après discussion et, Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer; Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste; Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM, lors de la première réunion qui suit tout processus d'élection; Considérant la vacance au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Il est proposé par Pascale Maillette, appuyée par Mélissa Leduc et résolu à l'unanimité : de procéder à la nomination de madame Céleste Côté au poste de présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.	

Mise en candidature au poste de vice-présidente

Pascale Maillette propose sa candidature

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Pascale Maillette est élue par acclamation au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Il est en prendre en considération que la présidente et la vice-présidente sont toutes deux rattachées à la même direction, soit la DSMREU. Un enjeu par les membres du conseil multidisciplinaire pourrait être soulevé. Il est donc proposé que Pascale Maillette assume le rôle de vice-présidente jusqu'à la cooptation de membres supplémentaires. Une fois que des membres auront été cooptés, les membres du CECM se réservent le droit de revoir la mise en candidature au poste de vice-présidente.

Nomination de la vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM, lors de la première réunion qui suit tout processus d'élection;

Considérant la vacance au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Il est proposé par Mélissa Leduc, appuyée par Joannie Bergeron et résolu à l'unanimité :

de procéder à la nomination de madame Pascale Maillette au poste de vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Mise en candidature au poste de secrétaire

- Caroline Boudreault propose Mélissa Leduc

Considérant que le nombre de candidatures correspond au nombre du poste à pourvoir, Mélissa Leduc est élue par acclamation au poste de secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nomination de la secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM, lors de la première réunion qui suit tout processus d'élection;

Considérant la vacance au poste de secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Il est proposé par Caroline Boudreault, appuyée par Andréanne Moreau et résolu à l'unanimité :

de procéder à la nomination de madame Mélissa Leduc au poste de secrétaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Nomination de la trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM, lors de la première réunion qui suit tout processus d'élection;

Considérant la vacance au poste de trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire;

Considérant le faible nombre de membres élus au comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Il est proposé par les membres élus et résolu à l'unanimité :

de jumeler le poste de trésorière au poste de secrétaire. Ainsi, madame Mélissa Leduc assumera la fonction de secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Nomination d'un responsable des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Après discussion et,

Considérant que toute vacance à un poste de membre élu au CECM est pourvue par résolution des membres de ce comité demeurant en fonction pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer;

Considérant que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 de ce règlement en comblant le poste;

Considérant que les officiers sont élus par et parmi les membres du CECM, lors de la première réunion qui suit tout processus d'élection;

Procès-verbal du 26 septembre 2019
ADOPTÉ

6.3. Priorités 2019-2020	
Après discussion, il est convenu d'établir les priorités 2019-2020 du comité exécutif du conseil multidisciplinaire comme suit : • Cooptation des membres pour l'exécutif : cette action est la priorité principale du comité exécutif • Améliorer les processus de suivis des demandes de recommandation, d'avis et comité de pairs : mettre en place une grille de suivis des demandes • Émettre, au minimum, 5 publications sur l'intranet • Participer activement aux différents comités de l'établissement (PCI, gestion des risques et encadrement clinique) • Mettre en place des moyens pour que les gestionnaires reconnaissent l'engagement des membres dans l'exécutif : <u>il est proposé de bonifier la lettre de libération des membres du comité exécutif transmise aux gestionnaires</u> • Implanter le tableau opérationnel Les membres du comité exécutif conserveront leurs comités internes, tel que le comité AGA, le comité des communications, le comité de pairs, les comités en place pour les différentes demandes, etc.	SUIVI : Stéphane Dubuc & Pamela Déry
6.4. Congrès et Forum de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec	
Le 28 et 29 novembre prochain se tiendra respectivement la 17^e édition du Congrès de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec et la 1^{re} édition du Forum des associations de conseils professionnels en santé et service sociaux. Lors de la séance de travail, l'intérêt des membres à participer à ces journées a été discuté. La présence de la présidente au Congrès le 28 novembre sera requise compte tenu de la période établie pour la Table des présidents. Après discussion, il est résolu à l'unanimité de permettre l'inscription des membres intéressés à l'une ou l'autre ou aux deux journées identifiées. Chaque membre devra procéder à son inscription et mettre la dépense dans le compte budgétaire du comité exécutif du CM. Un suivi sera fait auprès de l'ACMQ afin de savoir qui peut assister au congrès et au forum.	SUIVI : Pascale Maillette
7. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
7.1. Lettre réponse à la demande d'avis en dépendance	
Suite à une demande de recommandation transmise au comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) le 20 novembre 2018, le comité exécutif du CM a reçu une réponse. La lettre réponse du CECII est déposée à titre d'information aux membres.	
7.2. Politique et procédure visant la reconnaissance du statut de chercheur et l'octroi de privilèges de recherche ou de champs de pratique révisés en recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest	
La politique et la procédure visant la reconnaissance du statut de chercheur et l'octroi de privilèges de recherche ou de champs de pratique révisés en recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest sont déposées pour consultation par les membres du comité exécutif. Les commentaires ou questions devront être transmis par chaque membre à madame Suzanne Lemay, APPR à la DSMREU, via courriel, d'ici le 10 octobre 2019.	

8. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Le point 8.1 est ajouté à l'ordre du jour.	
8.1. Demande de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)	
Le comité exécutif du CM a reçu une demande de l'OOAQ afin de rencontrer le président du conseil multidisciplinaire le 6 novembre prochain. Un accusé de réception a été transmis à l'OOAQ indiquant qu'une analyse de la demande sera faite par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et qu'un retour leur sera transmis sous peu. Il est proposé d'adresser une demande à Hélène Lamalice, directrice adjointe au volet opérations à la DSMREU, à Isabelle Lefebvre, directrice adjointe du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées à la DPSAPA et Normand Ricard, adjoint au directeur à la DPJASP, afin d'identifier une personne ressource de leur secteur respectif pour contribuer à la rencontre de l'OOAQ. Il sera important de mettre madame Louise Harvey, conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique à la DSMREU, en copie conforme étant donné qu'elle est responsable des liens existants entre l'établissement et les ordres professionnels. Toutefois, étant donné qu'aucune demande officielle n'a été transmise au directeur des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire, il est demandé d'attendre avant de répondre favorablement à l'OOAQ. Des précisions sur la rencontre et les attentes face à cette rencontre devront être demandées au président de l'OOAQ. Stéphane Dubuc consultera les personnes ressources de son équipe et fera un retour auprès de Céleste Côté.	SUIVI : Céleste Côté SUIVI : Stéphane Dubuc
9. Date de la prochaine rencontre	
Suite à la demande de changement de date, la prochaine rencontre reste à confirmer. Une invitation Outlook sera transmise aux membres de l'exécutif incluant toutes les informations requises.	
10. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 16 h 29.	



Caroline Boudreault, vice-présidente du comité exécutif du CM



Céleste Côté, secrétaire par intérim du comité exécutif du CM

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest